



# Un centre pour les enfants atteints d'autisme

Fribourg ouvrira mardi un Centre cantonal d'intervention précoce intensive (IPI). Cinq enfants atteints d'un trouble du spectre de l'autisme y seront suivis. Ils bénéficieront d'environ 1200 heures d'intervention durant deux ans.



Jeannette Schär Dias, Sylvie Bonvin-Sansonnens, Ursula Schneider Schüttel (présidente du conseil de fondation des Buissonnets), Stéphane Noël et Marianne Schmuckli (de g. à d.) ont présenté le nouveau centre IPI, hier matin. THOMAS DELLEY

ANGIE DAFFLON

**AUTISME.** En 2018, la Confédération publiait un rapport sur les troubles du spectre de l'autisme (TSA) et les mesures à prendre pour améliorer tant la pose de diagnostic, le traitement que l'accompagnement des concernés. Aujourd'hui, Fribourg tient son centre d'intervention précoce intensive (IPI). «C'est un événement très important, nous répondons aujourd'hui à un réel

besoin et à une forte attente des parents qui ont un enfant atteint d'un TSA», a relevé la directrice de la Formation et des affaires culturelles (DFAC) Sylvie Bonvin-Sansonnens. Hier matin, la presse était conviée dans le centre installé à Granges-Paccot, qui accueillera cinq enfants âgés de 2 ans dès mardi prochain.

Cette nouvelle structure est

née sous l'impulsion de la DFAC ainsi que du Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM). Rattachée au Service éducatif itinérant (SEI) et intégrée à la Fondation Les Buissonnets, elle s'adresse aux enfants diagnostiqués dès l'âge de 2 ans. L'IPI a pour but de stimuler le développement de l'enfant, de favoriser son autonomie et de



promouvoir sa qualité de vie, le tout en se basant sur une approche globale et personnalisée. Cette prise en charge précoce doit, entre autres, préparer l'enfant à sa future scolarisation.

Pour développer ce projet, un groupe pilote a été créé en 2019. Dès 2022, une équipe s'est spécifiquement penchée sur la question de la formation des professionnels. Son travail a débouché sur la création d'un CAS (Certificate of Advanced Studies) à l'Université de Fribourg. En parallèle, un deuxième groupe s'est chargé de développer le concept de prise en charge. «L'offre est nouvelle pour le canton de Fribourg, mais nous ne partons pas de zéro», a précisé la directrice du centre et du SEI Marianne Schmuckli.

Les initiateurs ont en effet pu s'appuyer sur l'expérience des cinq autres cantons qui ont eux-mêmes développé six centres dans le cadre de projets pilotes. Ces derniers étaient réalisés en collaboration avec la Confédération, notamment avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

### Implication des parents

Au centre IPI, les enfants pris en charge sont suivis durant deux ans à raison de quinze heures par semaine, 41 semaines par année. La prise en charge se déroule principa-

lement au centre (trois matinées par semaine), mais aussi dans les lieux de vie de l'enfant, à son domicile et éventuellement dans une structure d'accueil.

Durant la première année, les interventions sont principalement individuelles avec un ratio d'un professionnel pour un enfant. Quelques séquences ont lieu en groupe (elles seront plus fréquentes lors de la deuxième année), mais le ratio reste le même.

Au sein du centre, logopédistes, psychologues, psychomotriciens, ergothérapeutes et pédagogues spécialisés seront amenés à collaborer. «Pour la supervision médicale, nous avons signé une convention de collaboration avec le service de pédopsychiatrie du RFSM», a précisé Marianne Schmuckli. Les professionnels ne sont toutefois pas les seuls acteurs du centre: les parents doivent s'investir et collaborer avec les spécialistes. Marianne Schmuckli voit «un partenariat essentiel».

Différents outils et modèles seront utilisés par les spécialistes. Parmi eux, l'Early Start Denver Model (ESDM). «Il s'agit d'un modèle reconnu qui cible la communication sociale, l'imitation et le jeu», a expliqué la responsable thérapeutique du centre Jeannette Schär Dias. Activités créatives, sorties, mouvements ou encore musicale seront également intégrés aux interventions, le but

étant de permettre aux enfants «de vivre des expériences sensorielles diverses».

### Financé par le canton

A l'avenir, le centre compte bien grandir et accueillir un plus grand nombre d'enfants. D'ailleurs, 14 dossiers avaient été déposés pour les cinq places disponibles. «Mais il faut être conscient que certains parents ont retiré leur dossier parce que cette structure ne leur convenait finalement pas. D'autres offres existent et les ressources qui étaient déjà en place dans le canton sont maintenues», a relevé Marianne Schmuckli.

Côté finances, un montant de 500 000 francs a été intégré à la planification financière cantonale 2023-2026 pour ce projet. A noter que 3,65 équivalents plein-temps ont été engagés pour le centre. Quant aux parents, ils devront surtout investir de leur temps, à la fois pour assurer les transports et pour collaborer avec les professionnels. La prise en charge est en effet financée par le canton.

D'ailleurs, une fois le centre reconnu par l'OFAS (la démarche est en cours), ce dernier versera 45 000 francs pour les deux ans de suivi de l'enfant. De plus, les enfants reconnus par l'assurance-invalidité verront leurs transports et repas pris en charge par l'assurance en question. ■



«L'offre est nouvelle pour le canton de Fribourg, mais nous ne partons pas de zéro.»

**MARIANNE SCHMUCKLI**